



Brussels Studies

La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles / Het elektronisch wetenschappelijk tijdschrift voor onderzoek over Brussel / The e-journal for academic research on Brussels

Notes de synthèse | 2009

Bruxelles, ville internationale

Note de synthèse, EGB n° 13

Brussel, internationale stad

Brussels as an international city

Eric Corijn, Christian Vandermotten, Jean-Michel Decroly et Erik Swyngedouw



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/brussels/991>

DOI : 10.4000/brussels.991

ISSN : 2031-0293

Éditeur

Université Saint-Louis Bruxelles

Référence électronique

Eric Corijn, Christian Vandermotten, Jean-Michel Decroly et Erik Swyngedouw, « Bruxelles, ville internationale », *Brussels Studies* [En ligne], Notes de synthèse, mis en ligne le 24 février 2009, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/brussels/991> ; DOI : 10.4000/brussels.991



Licence CC BY

Note de synthèse n° 13

Bruxelles, ville internationale

E. Corijn, C. Vandermotten, J.-M. Decroly, E. Swyngedouw

• **Eric Corijn** est philosophe de la culture, chercheur en science sociale et professeur de géographie culturelle à la Vrije universiteit Brussel. Il est directeur du groupe de recherche COSMOPOLIS, City, Culture & society. Il est également coordinateur de la UAB Brussels Stadsplatform (association universitaire de Bruxelles - plate-forme urbaine bruxelloise) et codirecteur des programmes internationaux de master POLIS et "4Cities". Il est vice-président de la Commission régionale de développement de la Région de Bruxelles-Capitale et membre du jury Stadsvernieuwing van Vlaanderen (Rénovation urbaine de Flandre). Il est l'auteur de plus de 200 publications.
Contact : ecorijn@vub.ac.be - ++32 (0)2/629.33.79

• **Christian Vandermotten** est professeur à l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et membre de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Arts de Belgique. Géographe et urbaniste, il est président de la Société Royale belge de Géographie. Il est membre de la Commission régionale de développement de la Région de Bruxelles-Capitale. Il a publié récemment un livre sur *L'identité de l'Europe* et a participé à la monographie portant sur *Les structures socio-économiques de l'espace belge* publiée par le SPF économie et la Politique scientifique fédérale, sur la base des résultats de l'enquête socio-économique de 2001.
Contact : cvdmotte@ulb.ac.be - ++32 (0)2/650.50.78

• **Jean-Michel Decroly** est professeur de géographie humaine, urbaine et touristique à l'ULB. Il co-dirige le Laboratoire Interdisciplinaire Tourisme Territoires et Société (LIToTeS) et préside l'Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire (IGEAT). Ses travaux de recherche portent de manière générale sur les changements socio-économique et socioculturel des territoires urbains et touristiques.
Contact : jmdecrol@ulb.ac.be - ++32 (0)2/650.50.91

• **Erik Swyngedouw** est professeur de Géographie à l'Université de Manchester. Il enseigna précédemment à Oxford. Ses recherches concernent la politique urbaine et l'écologie politique. Il a publié notamment *The Globalised City* (Oxford University Press), *Social Power and the Urbanization of Nature* (Oxford University Press) et *In the Nature of Cities* (Routledge).
Contact : erik.swyngedouw@manchester.ac.uk - ++32 (0)1/658.54.39

Conférence-débat :
2 mars, 19h45

Flagey
Place Sainte-Croix
1050 Bruxelles



I. Constats

Cinq caractéristiques permettent de comprendre l'importance de l'internationalisation de Bruxelles.

1. *La connectivité internationale*

Bruxelles est une ville très connectée, située au cœur de l'Europe (rappelons que 19% de la surface de l'UE augmentée de la Suisse et de la Norvège rassemblent 60% de la population et 72% du PIB européen), au centre des réseaux autoroutiers et ferroviaires à haute vitesse les plus denses du continent.

La place de Bruxelles dans le classement des villes mondiales est largement supérieure à ce que suggérerait la taille de la ville et de l'économie belge. Dans les classements du GaWC (2000) la ville vient en septième position parmi les villes européennes, loin derrière les "global cities" de Londres et de Paris, mais dans un mouchoir de poche avec Milan, Francfort, Madrid et Amsterdam et devant Zurich.

2. *Un caractère international, principalement liée aux fonctions de capitale Européenne*

Ce bon positionnement est essentiellement lié à l'implantation à Bruxelles des institutions Européennes et, accessoirement, d'autres institutions internationales, comme l'OTAN. Cette présence internationale tend à s'accroître. La fonction internationale produit par elle-même de la valeur, mais elle engendre également de nombreuses activités de lobbying, de consultance, médiatiques, une multiplication des ambassades et des représentations régionales, etc. Elle est donc à l'origine d'importants effets multiplicateurs et induits, par exemple en matière commerciale et touristique.

En termes d'emplois, les institutions internationales occupent à Bruxelles un grand nombre de personnes : entre 38000 et 41000 pour les institutions européennes

(Commission, Parlement, Conseil des Ministres, Conseil des Régions...), près de 4000 pour l'OTAN ; auxquelles s'ajoutent toutes les activités parallèles (15-20.000 lobbyistes, 1.400 journalistes/presse, 300 représentations régionales; 5.322 diplomates, 2500 autres agences internationale, plus de 2000 firmes internationales; 150 bureaux internationaux d'avocats...).

Au total, la présence des institutions européennes et internationales à Bruxelles et leurs effets induits et multiplicateurs génèrent de 13 à 14 % de l'emploi et du PIB bruxellois "corrigés" par la prise en considération des activités non comptabilisées dans les statistiques nationales. Ces institutions occupent 30% de l'espace bureaux (3,3 millions de m² sur 12 millions de m²) avec une projection de + 700.000 m². L'impact sur le marché du logement (loyers et achat) est lui aussi important : 70% des personnes employées dans ces secteurs vivent à Bruxelles. Enfin, ces fonctions génèrent un important flux quotidien de visiteurs professionnels étrangers.

3. *Une population très internationale, multilingue et multiculturelle*

Sur les 1.048.491 Bruxellois dénombrés en 2008, 295.043 (28,14%) n'avaient pas la nationalité Belge. En y ajoutant les Belges d'origine étrangère on arrive à 50% de la population qui n'ont pas des références uniquement belgo-belges (Deboosere et al, 2008). Bien que la population soit diversement affectée par la position internationale de la ville en tant que telle, cette forte proportion de Bruxellois d'origines diverses est à l'origine des liens avec de multiples endroits du monde. En marge de l'internationalisation "officielle", soutenue par les autorités et par les grands opérateurs économiques, ces liens permettent le développement de "réseaux de mondialisation par le bas" (Voir Matonge (Centre-Afrique), Rue de Brabant (Magreb), Saint-Gilles (Pologne), Centre (Asie),...). Aussi certains conflits internationaux (Moyen Orient, Congo) affectent-ils profondément la société Bruxelloise.

4. *Bruxelles est un centre artistique émergent*

Bruxelles est un vivier international des arts, avant tout à l'interface de cultures germaniques et romanes. Bruxelles s'impose également comme un pôle international dans différentes disciplines artistiques, comme la danse contemporaine ou l'opéra. Dans certains domaines, elle voit son statut international s'accroître rapidement (par exemple dans celui des arts plastiques) (Genard et al., 2009). La foire ArtBrussels conquiert progressivement une place parmi les plus importantes foires européennes d'art contemporain, tandis que de grandes galeries étrangères viennent s'installer à Bruxelles. De plus en plus d'artistes en vogue viennent s'installer à Bruxelles pour y profiter à la fois de loyers à prix abordables et de la typologie des surfaces locatives, mais aussi du dynamisme et de l'ouverture culturelle de la ville. En région bruxelloise se développent aussi des studios d'enregistrement et des bureaux de production... en particulier dans le domaine de l'audiovisuel.

Bruxelles possède également un réseau d'écoles artistiques de réputation internationale qui attirent de très nombreux étudiants étrangers de haut niveau, lesquels entament leur carrière professionnelle à Bruxelles. Le secteur de la mode est à cet égard en pleine expansion.

Tout cela fait de la mixité et du pluralisme la caractéristique culturelle première de la ville. L'apport de chacun est possible et nécessaire dans la mesure où aucune culture ne peut prétendre à l'hégémonie.

5. *Bruxelles est un centre de recherche scientifique et d'innovation*

Avec deux universités complètes (ULB et VUB), les FUSL, les campus d'autres universités Belges, avec cinq hautes écoles, et de multiples hôpitaux universitaires, Bruxelles est le plus important centre de recherche et d'éducation supérieure en Belgique. Elle compte plus de 13.000 personnes engagées dans des activités de recherches scientifiques, dont plus de 9.000 chercheurs. Les deux tiers travaillent dans les universités, ce qui met en lumière le déficit de secteur R&D dans l'économie privé (Van Camp et al., 2009). Les universités jouent donc un rôle important (et de plus en plus fondamental) dans l'internationalisation de Bruxelles : elles attirent des chercheurs et des étudiants étrangers, elles font rayonner et connaître leur ville dans le monde, elles participent aussi à la recherche sur la présence européenne à Bruxelles.

L'impact de cette position internationale a été documenté de façon discontinue (Mens & Ruimte (s.d. ; 1992 ; 1994) ; Iris Consulting (1998 ; 2001), IGEAT (2007)). Mais tous les chercheurs ayant travaillé sur la question ont mis en évidence un impact considérable pour l'économie bruxelloise et belge (Vandermotten et al., 2009). Pour déterminer précisément dans quels domaines et au profit de qui cette internationalisation joue et pour comprendre de manière précise comment elle affecte le développement urbain, des recherches plus soutenues devraient être entreprises (Corijn et al, 2008).

II. Questions-problèmes

1. *Soutenir cette internationalisation est-ce la bonne stratégie de développement ?*

Le développement métropolitain de Bruxelles est lié à ses fonctions politiques de ville-capitale. Celles-ci s'internationalisent (capitale de l'Europe) et, par ce biais, la connectivité de Bruxelles augmente. Elle est une petite ville mondiale, ce qui engendre un développement spécifique qui s'inscrit dans une mondialisation mettant de plus en plus en compétition des métropoles urbaines en tant que nœuds dans l'espace des flux. La tendance à l'internationalisation est liée à l'activité extérieure à partir de Bruxelles.

Ce type de développement a par ailleurs tendance à sur-accentuer les fonctions tertiaires politiques et à sous-évaluer d'autres créneaux économiques et culturels. Le développement de centralités économiques (*headquarters*) et la logistique R&D qui y est liée (centre de connaissances, développement de productions) font notamment défaut. (Vandermotten et al., 2009). L'internationalisation est un fait et une tendance lourde. C'est aussi un choix porteur pour certains types d'activités économiques et pour certaines couches de la population. Pour l'intégrer dans un projet de ville qui garantisse aussi un développement durable, il faut l'équilibrer et bien en gérer les effets. Pour soutenir ce développement, un meilleur encadrement des projets et une prise en compte des effets et nécessités culturelles (par. ex. en ce qui concerne l'usage de l'Anglais) sont souhaitables. Pour accompagner ce développement, il faut porter une attention nettement plus importante au contexte socio-économique et culturel, notamment quant aux effets d'exclusion et de dualisation, ce d'autant plus que l'internationalisation "vers le haut" de Bruxelles s'accompagne aussi d'une "internationalisation vers le bas". Les deux processus sont relativement indépendants et renforcent la polarisation à Bruxelles.

2. *L'image de capitale de l'Europe est-elle le meilleur vecteur pour l'internationalisation ?*

Les fonctions internationales sont mal intégrées dans l'imaginaire Bruxellois, lequel reste construit autour des fonctions de capitale de la Belgique et du système de représentations spécifique au fédéralisme belge (Communautés, Régions). Le poids objectif des activités internationales et de la population non-belge n'est pas suffisamment intégré dans ce tableau à tel point que se développe un rapport d'amour-haine de la ville internationale. Cette approche négative est renforcée par une image qui associe le signifiant "Bruxelles" à une "bureaucratie européenne distante des peuples". Un des enjeux importants semble donc être l'imaginaire lié à la notion de "capitale de l'Europe", soutenu par une approche, d'une part, trop institutionnelle, bureaucratique et économique du processus d'unification Européenne et, d'autre part, trop pauvre sur le plan des références idéologiques, culturelles et éducatives. Ces domaines restent dominés par les États-nations membres de l'Union.

A ce niveau il est important de noter qu'une vraie "ville-capitale" ne devrait pas seulement être le lieu d'implantation des instances du pouvoir et des administrations. Il devrait aussi être un lieu de création, de production et de représentation du projet global. Le déficit imaginaire du projet de l'Union Européenne ne donne guère de lignes conductrices pour penser le projet de ville de la capitale de l'Europe. Le déve-

veloppement d'un tel projet devrait tenir compte des deux déficits précités : le manque d'identification de la population Bruxelloise aux fonctions internationales de la ville et le manque d'imaginaire culturel et intellectuel pour le projet de l'unification Européenne lui-même. Comblé ces déficits pourrait servir de base à un vrai projet de ville. Ce défi singulariserait Bruxelles parmi les villes globales et pourrait en devenir la particularité.

Pour favoriser cette "carte mentale" où Bruxelles deviendrait une capitale de l'Europe acceptée comme telle par ses habitants, quelques changements devraient intervenir:

- une acceptation plus large de l'UE par les Bruxellois
- une meilleure visibilité positive de l'UE à Bruxelles
- une meilleure interaction entre Bruxellois et Européens dans l'urbanité bruxelloise.

Il est clair qu'un tel changement ne peut être porté ni orienté par les seuls fonctionnaires, par les expatriés et par la population cosmopolite. Il faut aussi développer une image de l'Europe ouverte aux populations et cultures méditerranéennes et bénéfique à l'inclusion des couches défavorisées.

Ces changements doivent être accompagnés par un déplacement du centre de gravité identitaire d'une ville belgo-belge vers une ville internationale, interculturelle, multilingue et cosmopolite.

3. *Ce modèle de développement est-il inclusif ?*

Le modèle de développement actuel de Bruxelles produit de l'exclusion. La structure de l'économie et du marché du travail bénéficie surtout à une population périphérique de navetteurs et produit des difficultés pour la population bruxelloise et pour ses institutions de socialisation (école, cultures, églises, média...). Une accentuation de la dynamique internationale selon les modèles existants ne peut qu'augmenter à terme le refus et les résistances d'une partie croissante de la population. Ainsi, toute dynamique en ce sens doit être accompagnée de politiques fortes afin, d'une part, d'inclure au maximum les Bruxellois dans ces dynamiques et, d'autre part, d'éviter au maximum les effets négatifs à Bruxelles (en termes de mobilité, de marché du travail, de logement et d'emploi des langues). Tout modèle de développement international, s'il veut être durable et pacificateur, devra tenir compte des fortes compensations nécessaires pour équilibrer le développement. Celles-ci devront non seulement permettre une redistribution du pouvoir d'achat et un rééquilibrage des niveaux de vie afin de limiter les inégalités, mais également financer des modèles de développements moins productifs dans l'économie de proximité, l'économie sociale ou l'économie non-marchande.

4. *Quelles opportunités de développements collatéraux peut-on saisir ?*

La population de Bruxelles est très internationale et inégalement distribuée sur son territoire. Habitants et activités appartiennent à différents centres-villes qui peuvent, chacun selon ses spécificités, prendre part à l'internationalisation. Cela signifie que Bruxelles peut bénéficier de points nodaux différents en fonction des espaces de flux concernés. Une telle "mondialisation par le bas" à partir de centres-villes particuliers (par exemple Matonge ou la Rue du Brabant évoqués plus haut) qui met à profit les réseaux culturels et ethniques des immigrés, est nécessaire à une dynamique d'internationalisation équilibrée.

Par ailleurs, les plus de 110.000 personnes vivant à Bruxelles pour sa fonction internationale forment une population très cosmopolite, mixte, multilingue, mais relativement isolée et politiquement inactive. Il convient de développer une politique explicite d'intégration culturelle et politique, afin de les intégrer comme citoyens dans un projet de ville pour Bruxelles.

Dans un tel processus, le "quartier Européen" joue un rôle important. Un schéma directeur a été adopté qui vise à en faire un quartier alliant : (a) le premier pôle d'emploi administratif européen et international de la RBC ; (b) un pôle d'habitat à développement rapide ; (c) un pôle récréatif et de loisirs accessible à tous. Le développement urbain de ce quartier doit aussi contribuer à la création d'un imaginaire lié à la construction européenne. Il faut pouvoir penser le quartier Européen comme centre-ville européen. Il ne peut rester un district administratif pur ; il doit donc attirer d'autres activités et fonctions au bénéfice d'une mixité fonctionnelle accrue. L'élément le plus important est que la population de Bruxelles ne délaisse pas le quartier et qu'il ne devienne pas une zone sécuritaire institutionnelle. Cela ne peut être l'affaire des seuls habitants des quartiers limitrophes, mais être celle de tout Bruxelles. Peut-être le "contrat" le plus emblématique à conclure entre "eurocrates-habitants" et "Bruxellois" serait de faire du quartier européen un centre ville prestigieux dédié à l'esprit européen. Un tel programme urbain devrait surtout être orienté vers l'animation de l'espace public (les squares, le parvis, mais surtout les parcs).

Par ailleurs il n'y a pas vraiment de plan intégré pour la transformation de Bruxelles en véritable capitale de l'Europe. Le débat amorcé de temps à autre – voir le rapport Prodi-Verhofstadt, le OmbudsPlanMédiateur, le projet "A vision for Brussels" (Berlage Institute) – semble toujours devoir être abandonné pour laisser la place à des projets plus sectoriels et fragmentaires.

5. *Et le tourisme international ?*

Le tourisme de loisirs et le secteur MICE (Meetings, Incentives, Conferences, Events) constitue un autre vecteur important de l'internationalisation de Bruxelles. Depuis 1995, comme dans la plupart des métropoles européennes, la fréquentation touristique a connu une croissance soutenue, passant de 3,5 à 5,1 millions de nuitées par an, soit une augmentation de près de 50%. Pour une très large part, ce processus a été porté par l'évolution de la fréquentation touristique au sens strict. Alors que la Région enregistrait à peine plus de 1,2 million nuitées de loisirs en 1995, elle en a comptabilisé près de 2,4 millions en 2007, soit un quasi-doublement. Dans le même temps, les nuitées d'affaires ont faiblement progressé, passant de 2,2 à 2,7 millions. Contrairement aux idées reçues, le tourisme de loisirs est une

source substantielle de visites à Bruxelles. Il fait en effet presque jeu égal avec les voyages d'affaires, du moins en nombre de nuitées.

La faible croissance des nuitées d'affaires à Bruxelles résulte de la combinaison de plusieurs facteurs, parmi lesquels il convient de mentionner le développement de la vidéo-conférence, la multiplication des voyages professionnels sans nuitée sur place, *a fortiori* à Bruxelles du fait de son excellente accessibilité depuis toutes les grandes villes européennes, et enfin, depuis 2003, la fermeture pour rénovation du Palais des Congrès.

Malgré la croissance de sa fréquentation touristique, Bruxelles ne s'est pas hissée au rang des premières destinations urbaines européennes. Fort logiquement, elle se situe loin derrière Paris et Londres, qui accueillent chacune plus de 30 millions de nuitées. Elle fait aussi nettement moins bien que des villes comme Barcelone (15 millions de nuitées), Amsterdam (9 millions), Vienne (10 millions) ou Munich (9,5 millions) et se situe à hauteur d'une ville comme Stockholm (5,6 millions). De plus, l'évolution récente du nombre de nuitées y a été beaucoup moins spectaculaire que dans d'autres agglomérations européennes, souvent citées en exemple comme Barcelone (multiplication par 2,5 entre 1990 et 2004), Bilbao (multiplication par 2,5 entre 1992 et 2004), Valence (multiplication par 2,2 entre 1994 et 2004), Prague (multiplication par 2,4 entre 1990 et 2004) ou Tallin (multiplication par 3,7 entre 1994 et 2004).

Il n'en reste pas moins que le tourisme génère environ 33.000 emplois en Région de Bruxelles-Capitale, soit 4,9% de l'emploi total. Il constitue donc un secteur d'activité assez important : plus de 1,5 fois l'emploi dans la construction, les deux tiers de l'ensemble de l'emploi industriel et autant que l'emploi dans le commerce de détail. Une petite moitié de l'emploi touristique repose sur les activités du secteur horeca : environ 6.000 (18%) dans les hébergements et environ 10.000 (30%) dans les restaurants, les cafés et autres discothèques. Plus de 8.500 emplois touristiques (27%), dont à peine 2.800 dans la branche des agences de voyage et des tours-opérateurs, relèvent du secteur des transports, pour lesquels ils constituent un gros cinquième de l'emploi total. On dénombre par ailleurs environ 3.200 emplois (16%) liés au tourisme parmi les 34.000 du secteur du commerce de détail. Enfin, 2.500 emplois touristiques (8%) sont imputables au secteur des activités culturelles, sportives et récréatives. Plus fondamentalement, les données de l'enquête socio-économique 2001 montrent que les emplois du secteur touristique comprennent une part importante de professions faiblement qualifiées, souvent occupées par des personnes habitant la Région.

6. *Quelle intégration des primo-arrivants, des visiteurs, des "étrangers" ?*

La fonction internationale de Bruxelles nécessite un service et une hospitalité spécifiques à l'attention des primo-arrivants. L'immigration étrangère est en effet forte et continue (Deboosere et al, 2008), alors qu'il n'y a pas de politique intégrée de réception et d'intégration. Il convient de coordonner les approches et de s'attacher à mieux aider les nouveaux arrivants à prendre contact avec la réalité bruxelloise. Par ailleurs, il convient de prendre en compte la nature de l'immigration considérée selon qu'elle est économique (recherche d'un travail) ou "d'affaire" (liée à des fonctions internationales).



III. Pistes politiques

Si la mission internationale de Bruxelles semble être un fait acquis, elle n'est pas pour autant intégrée au débat sur le caractère durable du développement de la ville. Les visions et projets restent en cette matière trop fragmentaires pour participer à l'élaboration d'un projet de ville ou soutenir le développement d'une coalition au service du développement urbain.

1. *Le tourisme*

Ainsi à Bruxelles, plusieurs initiatives visant à renforcer l'attractivité touristique ont été prises ces dix dernières années, davantage via la communication et la promotion que par de grands aménagements d'infrastructures. Suite aux premières Assises du Tourisme, organisées à l'initiative du ministre Dominique Harmel en 1994 et 1995, le bureau d'information touristique de Bruxelles (T.I.B.) s'est mué en un véritable office de promotion touristique. Dans un second temps, suite aux deuxièmes Assises du Tourisme, organisées à l'initiative de la ministre Evelyne Huytebroeck en 2005, le BITC, issu du TIB, a développé de nouveaux axes de promotion, mettant notamment l'accent sur la dimension européenne de Bruxelles et sur son caractère "branché". Le but était d'attirer de nouveaux publics, notamment parmi les populations des nouveaux États membres de l'UE et parmi les jeunes adultes. Les sites internet "Brussels Tof People", animé par des ressortissants des 27 États membres de l'UE qui vivent à Bruxelles, et "Brusselsmania", destiné spécifiquement aux jeunes adultes désireux de se rendre à Bruxelles, témoignent avec force de cette nouvelle orientation. Ceci ne peut toutefois cacher le fait que d'autres bureaux de tourisme communautaires s'occupent du marketing urbain.

2. *Le PDI*

En l'absence d'un troisième Plan Régional de Développement, le ministre président a lancé en 2008 un Plan de Développement International (PDI). Le statut de la feuille de route qu'est le PDI, n'est pas clair. Il ne s'agit pas d'un plan au sens classique du terme, mais plutôt d'un document d'intentions et de programmes, de mise en cohérence d'un ensemble de projets entre eux, non encore concrétisés et pouvant encore être amendés. Il ne s'agit d'ailleurs pas vraiment d'un plan de développement international. Dix zones sont désignées, dont certaines bénéficient déjà d'un schéma directeur, tandis que d'autres n'ont pas de projets fixes. Le PDI est diversement reçu. Bien qu'il soit utile de développer un plan pour renforcer le rayonnement international, trois critiques lourdes semblent se dégager : (a) le manque de cohérence et de qualité du plan, (b) le manque d'intégration des dix zones choisies avec une vision intégrale de développement urbain (les choix faits semblent renforcer les tendances centrifuges) et (c) la trop grande liberté laissée au secteur privé et le risque subséquent d'abandonner le développement international aux seuls promoteurs immobiliers.

3. *Le BRM*

Ce manque de vision intégrale et intégrant favorise l'initiative d'acteurs de la société civile ou socio-économique. Ainsi, fin novembre 2008, la FEB, le VOKA, l'UWE et BECI ont lancé le Business Route 2018 for Metropolitan Brussels (BRM). Cette feuille de route ambitieuse vise le développement économique de la zone métropolitaine en tirant davantage profit de la présence à Bruxelles de nombreuses institutions européennes et internationales. Cela doit augmenter la capacité de développer des niches porteuses et l'attractivité globale. Ainsi le monde des entreprises a pu transcender les divisions communautaires et régionales et a opté pour une image cosmopolite à l'échelle métropolitaine. Mais ce plan ne traite pas des implications du développement international en termes d'exclusion sociale et de dualisation.

4. *Projet de ville internationale*

Le déficit majeur qui semble se dessiner est le manque d'un projet global de ville qui rende compte des dynamiques de la mondialisation et de l'internationalisation de la ville et, surtout, qui envisage une meilleure insertion des Bruxellois étrangers ou d'origine étrangère. Les citoyens internationaux Bruxellois devraient pourtant davantage faire partie du projet de ville. Cela vaut notamment pour les "expats" liés à l'UE. Pour cela, d'une part, la construction Européenne doit assumer plus directement ses responsabilités vis-à-vis de sa capitale et, d'autre part, l'intégration des "eurocrates" nécessite des mesures d'insertion politiques (droit de vote au niveau régional p.e.) et citoyenne (une politique volontariste de promotion de l'enseignement et de la culture). Cela vaut aussi pour les immigrés défavorisés à qui il faut pouvoir offrir à la fois des perspectives réalistes d'insertion sociale et économique et une possibilité d'implication citoyenne dans une ville multiculturelle et internationale. Cela rend le débat sur les implications possibles d'un développement international plus que pertinent.

Des éléments pour un tel débat sont donc:

- Une meilleure intégration de la politique au niveau régional et, surtout, le développement d'un discours prospectif, offrant une vision d'avenir et susceptible de fédérer les acteurs concernés.
- L'élargissement des droits politiques au niveau régional (condition nécessaire et suffisante) : une citoyenneté passive doit être activée par la création d'espaces institutionnels d'insertion dans le débat Bruxellois.
- Le grand problème posé par une régulation à échelles multiples dans un contexte de grande mobilité des populations, sur fond de loyautés localisées. Il s'agit d'ancrer les loyautés politiques à un espace imaginaire (*mental map*) qui peut avoir un sens au regard du nomadisme caractéristique à Bruxelles. C'est par ce biais que la "capitale d'Europe" doit s'étendre et être présente dans un réseau de villes Européennes.
- Une initiative qui peut aider à développer cet espace mental est le développement d'une "Université Urbaine Cosmopolitaine" comme lieu de fédération d'une multiplicité d'acteurs urbains autour du projet de ville.

- Le développement d'une image substantielle et d'une symbolique pour Bruxelles, capitale de l'Europe, à partir d'un processus de "*city imaging*" plutôt que de "*city marketing*".
- Il faut chérir les espaces de marginalité, de dissensus et de contestation, ainsi que les pratiques de démocratie participative, seule voie pour qu'il y ait incorporation de ces espaces. Une approche technocratique, managériale et consensuelle sans vrai débat public resterait étrangère à la société qu'elle prétendrait appréhender.

En résumé, on peut discerner une tendance à l'internationalisation continue de Bruxelles. Cette tendance se concrétise dans divers registres et est portée par une multiplicité d'acteurs. Elle a des effets profonds sur la population, l'économie et la culture de la ville. Mais les différentes trajectoires de l'internationalisation ne sont pas encore intégrées, pas plus que ne sont pris en charge leurs effets négatifs. Il reste par ailleurs à développer une vraie image de ville internationale.

Références

- BILLEN, C., DECROLY, J.-M. et VAN CRIEKINGEN, M. (2002) "Les mutations contemporaines de la valorisation des territoires", in VANDERMOTTEN, C. (éd.) *Le développement durable des territoires*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, pp. 113-130.
- BIOT, V. & VAN HAMME, G. (2007) *Impact socio-économique de la présence des institutions Européennes à Bruxelles*, Bruxelles, IGEAT.
- CAZES, G. (2001) "L'émergence d'un nouveau système vacancier : temporalités et territorialités en mutation", *Hommes et Terres du Nord*, 2, pp. 63-70.
- CORIJN, E., DE CORTE, S. et DE LANNOY, W. (2004) From a multicultural and fragmented city towards the "mediterranean" capital of Europe, in: *INURA, The contested metropolis. Six cities at the beginning of the 21st century*, Birkhauser, Basel/Boston/Berlin, pp. 78-88.
- CORIJN, E. (2006) Building the capital of Europe as a heterotopia, in: HEIM, C. (ed): *Brussels-l'Européenne, capitale de qui? ville de qui?*, *Les Cahiers de la Cambre-Architecture N°5*, Bruxelles, La lettre Volée, pp. 46-60.
- CORIJN, E., MACHARIS, C., JANS, T. et HUYSSSEUNE, M. (2008) De impact van internationale instellingen in Brussel : een benadering vanuit ene multi-criteria analyse, in *Brussels Studies* n° 23.
- European Union. Belgian Presidency. *Brussels, Capital of Europe. Final Report*. Brussels, European Union, 2001.
- DEBOOSERE, P. et al (2008) Staten-generaal van Brussel, De Brusselse bevolking: een demografische doorlichting, Synthese nota Nr 3, in *Brussels Studies*.
- GENARD, J.-L., CORIJN, E., FRANCO, B. et SCHAUT, C. (2009) États généraux de Bruxelles, Bruxelles et la culture, Note de synthèse n°8, in *Brussels Studies*.
- Iris Consulting (1998; 2001) *Socio-economische impact*, Brussels, Brussels Hoofdstedelijk Gewest.
- MENS en RUIJTE (s.d.) *Brussel, de internationale uitdaging. De directe sociaal-economische impact van de internationale instellingen te Brussel*. Brussels, Studiegroep mens en ruimte vzw.
- MENS en RUIJTE (1992) *De indirecte sociaal-economische impact van de Europese instellingen te Brussel*. Boekdelen 1 en 2. Brussels, Studiegroep mens en ruimte vzw.
- MENS en RUIJTE (1994) *De sociaal-economische impact van de Europese en internationale instellingen te Brussel*. Eindrapport. Brussels, Studiegroep mens en ruimte vzw.
- VANDERMOTTEN, C., LECLERCQ, E., CASSIERS, T. et WAYENS, B. (2009) États généraux de Bruxelles. L'économie bruxelloise, Note de synthèse n°7, in *Brussels Studies*.
- VAN CAMP, B. et WITMEUR, O. (2009) États généraux de Bruxelles. Bruxelles, Région de la connaissance ?, Note de synthèse n°12, in *Brussels Studies*.